

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pas-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 19 NOVEMBRE 1841.

No. 18.

STE. ELISABETH DE HONGRIE.

DUCHESSÉ DE THURINGE.

Le christianisme offre dans l'histoire de ses saints des faits bien plus merveilleux bien plus propres à frapper l'imagination, et à enflammer le cœur que tout ce qu'ont pu inventer l'ancienne mythologie et l'imagination des poètes profanes. Non, ce que ceux-ci ont cherché dans les rêves de leur esprit n'égalé pas pour l'intérêt et le charme, ce que la réalité nous présente dans les actes des martyrs ou la légende historique des saints. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus touchant, de plus suave, que la vie de ces saintes qui ont combattu contre les tyrans, ou ravi le monde des prodiges de leur charité ? Il s'exhale du récit de leurs actions ou de leurs souffrances, je ne sais quel parfum délicieux qui vous enivre. On y trouve un charme indéfinissable. C'est une suite de merveilles qui enchantent l'imagination, et font éprouver au cœur les plus doux et les plus nobles sentimens. On se sent plein d'admiration ou plutôt enflammé d'amour pour ces âmes que Dieu a faites si belles, si pures. Leur souvenir calme les passions, adoucit les peines, et donne à l'âme une émotion de suavité et de bonheur, qui semble appartenir aux cieus.

Ne sont-ce pas là les sentimens qu'on éprouve en lisant l'histoire de la sainte dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête.

“ Sa vie, qui ne dura que vingt-quatre ans, (1207—1231) offre une réunion peut-être unique des plus diverses, des traits les plus attrayans et les plus graves à la fois que peut renfermer la vie d'une chrétienne, d'une princesse et d'une sainte. Dès le berceau cette enfant prédestinée donna des gages de la destinée sublime que Dieu lui réservait. Sa première parole fut une prière, son premier acte une aumône. Pendant son enfance, sa vertu précocée est méconnue, sa piété méprisée ; mais le prince à qui elle a été

fiancée la console des persécutions, et dès qu'il est le maître de ses Etats, il se hâte de l'épouser. Un abandon plein de charmes, une naïve et délicieuse confiance président à leur union. Aucune sainte n'offrit peut-être au même degré le type de l'épouse chrétienne. Mais au milieu du bonheur qu'elle trouve avec un époux qui rivalise avec elle de piété et de ferveur, au milieu des joies de la maternité, des honneurs et de l'éclat d'une cour chevaleresque, son âme s'élançe vers la source éternelle de l'amour par la mortification, l'humilité et la plus ardente dévotion. En même temps son cœur débordait de compassion et de miséricorde pour ses frères malheureux. La charité, devenue chez elle une passion portée au plus haut degré d'exaltation, lui fit faire des actes de l'héroïsme le plus touchant. Dieu se plut à encourager ses œuvres de bienfaisance par de doux prodiges. Un ange lui apporte de magnifiques habits à la place de ceux qu'elle avait donnés aux pauvres ; des provisions qu'elle portait sous son manteau aux nécessiteux, se changent en roses rouges et blanches ; au lieu d'un lépreux qu'elle avait couché dans le lit nuptial, son mari trouve la figure de Jésus crucifié. Cependant l'irrésistible appel de la croisade entraîne loin d'elle son époux après sept ans de la plus tendre union. Sa tendresse éclate dans les circonstances de leur séparation déchirante. Bientôt elle apprend la mort de cet époux bien-aimé, et on reconnaît à ce moment tout ce que son jeune cœur renfermait d'énergie et d'amour. Alors tout change dans la vie : Dieu prend la place de tout dans son âme. Le malheur se plaît à l'accabler : elle est brutalement chassée de sa résidence souveraine. Elle erre dans la rue avec ses petits enfans en proie à la faim et au froid. Nulle part elle ne trouve un asile, elle qui en avait tant donné. Quand ses injures sont réparées, elle n'en est pas plus réconciliée avec la vie. Restée veuve à vingt ans, elle méprise la main des plus puissans princes. Elle contracte avec le Christ une seconde et indissoluble union. Elle se recherche et se sert dans la personne des malheureux. Après avoir distribué tous ses trésors, elle se donne elle-même à eux. Elle se fait pauvre pour mieux comprendre et mieux soulager la misère des pauvres. Elle consacre sa vie à leur rendre les plus rebutans services. Un seul bien l'attachait à la terre, ses enfans. Elle en est séparée. Elle se soumet avec la résignation la plus parfaite à cette cruelle séparation. En échange de ses austérités, de son détachement de tout, son divin époux lui accorde une joie et une puissance surnaturelles. Au milieu des calomnies, des privations, des mortifications de tout genre, elle ne connaît pas une ombre de tristesse. Un regard, une prière d'elle suffisent pour guérir les maux de ses frères. A la fleur de son âge, elle est mûre pour l'éternité, et elle meurt en chantant un cantique de triomphe, qu'on entend répéter aux anges dans les cieux."

Telle fut sainte Elisabeth de Hongrie, Duchesse de Thuringe. Sa vie, si remplie de charme et d'intérêt, fit la plus vive impression sur son siècle. Longtemps la pensée de ses héroïques vertus, de ses touchans bienfaits se conserva dans le souvenir des peuples, qui se plurent à bénir sa mémoire en l'appelant *la chère sainte Elisabeth*. Pendant plusieurs siècles elle fut l'objet d'un culte qui se signala par les témoignages les plus naïfs de l'amour et de la confiance. De

magnifiques basiliques s'élevaient en son honneur, et les actions de sa vie furent retracées par les chefs-d'œuvre de la peinture. Mais la réforme passa dans ces lieux ; et les fils du peuple que la sainte avait tant aimé et soulagé ont méconnu sa puissante protection. Ses bienfaits ont été oubliés. Sa tombe même n'a pas été respectée, et parmi ses descendans, il s'est trouvé un homme qui en a arraché les os, en l'insultant.

Mais sa mémoire, toujours conservée et célébrée par l'Eglise vient d'être réhabilitée d'une manière éclatante aux yeux du siècle. A pareil jour, il y a huit ans, un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale ; il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme. Cette église portait le nom de Ste. Elisabeth ; elle était remplie de monumens qui rappelaient les circonstances les plus merveilleuses de la vie de la sainte. Mais devenue luthérienne comme tout le pays, elle ne présentait aucune solennité pour honorer celle qui avait rempli cette ville des œuvres merveilleuses de sa charité, et dont ce jour-là même était l'anniversaire. Un doux et triste souvenir de cette sainte délaissée ne quitta plus le voyageur. Il entreprit d'étudier sa vie et de raconter à ses contemporains une de ces existences d'amour de Dieu et des hommes, dont les siècles catholiques offraient jadis l'édifiant spectacle. Il alla de ville en ville, de château en château, cherchant des traces du passage et des bienfaits de la chère sainte Elisabeth. Puis il offrit au public le fruit de ses voyages et de ses labeurs, dans une œuvre que la littérature contemporaine eut bientôt comptée au nombre de ses brillantes productions.

Personne n'ignore que cette œuvre de foi et de talent est due à M. le Comte de Montalembert, que ses discours à la Chambre des Pairs, et quelques écrits empreints d'une verve ardente et d'un style entraînant, ont placé au premier rang des orateurs et des écrivains de la France. Toute la presse catholique a rendu les plus vifs hommages à l'*Histoire de Ste. Elisabeth*. Il y a dans ce livre un style d'une onction attendrissante et d'une harmonie enchanteresse. On éprouve en le lisant un intérêt qui s'attache dès le commencement au récit de l'écrivain, et qui l'accompagne, en croissant toujours, jusqu'à la dernière page. Si l'on ne craignait de profaner par ce rapprochement une telle œuvre d'édification et de piété, on dirait que nul roman ne se fait lire avec une attention plus marquée, et ne produit de plus vives émotions que la vie de cette humble et pieuse princesse. Il serait difficile d'exprimer quels sentimens d'admiration, d'attendrissement, de respectueuse affection s'attachent à cette sainte dont la vie si courte a été remplie d'œuvres si belles, de vertus si touchantes.

Le but de l'auteur a été parfaitement atteint. Il a voulu placer dans l'amour et l'admiration des hommes une héroïne du christianisme à la même place qu'elle occupait autrefois. Et certes quiconque

eura lu avec un esprit de foi cette délicieuse biographie sentira son cœur rempli de ces sentimens pour celle qui en est le sujet.

Une autre pensée était dans l'esprit de l'auteur. Il a consacré à la réhabilitation de la foi dans les esprits et dans les cœurs sa vie entière. " Une vie d'homme, c'est bien peu de chose, disait-il en 1831 devant les Pairs de France, mais ce peu de chose consacré à une grande et sainte cause peut grandir avec elle." Or, comme un des moyens d'atteindre ce but, il a voulu présenter tous les charmes que pouvaient offrir l'union complète et sans réserve de deux principes qui s'alliaient merveilleusement dans Elisabeth et son siècle : la simplicité et la foi.

" Aujourd'hui, dit-il, comme chacun le sait et le dit, elles ont disparu de la société en masse : la première surtout a été extirpée complètement, non seulement de la vie publique, mais aussi de la poésie, de la vie privée et domestique, des rares asiles où l'autre est restée..... Elles ont trouvé au sein de l'Eglise impérissable le berceau d'où elles étaient sorties pour peupler et décorer le monde : tout homme peut les y retrouver ; tout homme peut aussi ramasser sur leur route les immortels débris qu'elles y ont semés et qu'on n'a pas encore pu anéantir. Le nombre en est si grand, la beauté si éclatante, qu'on serait tenté de croire que Dieu ait permis à dessein que tous les charmes extérieurs du catholicisme tombassent un moment dans l'oubli, afin que ceux qui lui demeureraient fidèles au milieu des épreuves modernes, eussent l'ineffable bonheur de les découvrir eux-mêmes et de les révéler de nouveau."

Après avoir fait considérer combien sont belles les affections sanctifiées par la foi, montré que c'est dans la religion seule que l'humanité peut trouver une consolation à ses douleurs, il ajoute :

" Telles sont les pensées qui nous ont animé en écrivant la vie d'Elisabeth de Hongrie, qui a beaucoup aimé et beaucoup souffert, mais dont la religion a épuré toutes les affections et consolé toutes les souffrances. Nous offrons à nos frères dans la foi ce livre étranger, autant par son sujet que par sa forme, au temps où nous vivons. Mais la simplicité, l'humilité, la charité, dont nous voulons raconter les merveilles, sont comme le Dieu qui les inspire, au-dessus des temps et des lieux. Puisse seulement cette œuvre porter dans quelques âmes simples ou tristes un reflet des douces émotions que nous avons éprouvées en l'écrivant : puisse-t-elle monter vers le trône éternel comme une humble et timide étincelle de cette vieille flamme catholique qui n'est pas morte dans tous les cœurs."

Cette étincelle, embrâsera bien des âmes d'un amour plus ardent pour la foi qui a produit des merveilles si touchantes, et elle a déjà jeté une vive lueur sur ces temps où le catholicisme exerçait toute son influence. Peut-être tâcherons-nous de faire voir dans un autre article dans quel but l'auteur de l'*Histoire de Ste. Elisabeth* nous montre le moyen-âge et particulièrement le 13^e. siècle. Il fait

apprécier d'une manière toute nouvelle cette époque, objet de tant de mépris et d'injures, et qui est une des plus belles de l'histoire de l'humanité.



Mgr. de Montréal a émané une lettre pastorale, sous la date du 8 courant, adressée à sa chère ville de Montréal, pour lui recommander l'ASILE DE LA PROVIDENCE DES FEMMES AGÉES ET INEIRMES. Cette lettre a été lue dimanche à la cathédrale, l'église paroissiale et les communautés religieuses de cette ville. Nous la reproduisons toute entière, d'abord parce qu'elle est un nouveau monument du zèle et de la charité dont est embrasé le cœur de notre évêque pour tous les membres de son troupeau; ensuite parce qu'elle nous montre sous un jour admirable la conduite de la Providence, dans les heureuses coïncidences dont elle fait mention; enfin, parce que l'établissement qu'elle recommande, quoique spécialement à l'avantage de notre ville, doit aussi répandre ses bienfaits sur notre pays tout entier, et qu'en conséquence tous nos compatriotes sont intéressés au succès de cette œuvre. Nous n'avons aucun doute que la voix du premier pasteur de ce diocèse ne rencontre des échos dans toutes les familles catholiques de cette cité, et même dans toutes les parties du diocèse.

LETTRE PASTORALE de Mgr. l'évêque de Montréal au clergé et aux fidèles de la ville et paroisse de Montréal, pour recommander à leur charité l'ASILE DE LA PROVIDENCE DES FEMMES AGÉES ET INFIRMES.

—o—

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, évêque de Montréal, etc. etc.

Au clergé et à tous les fidèles de notre ville bien-aimée Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Dès le début de notre épiscopat nous avons compris, N. T. C. F., qu'une de nos obligations très-étroites était d'avoir soin des pauvres, des veuves, et des orphelins. Car c'est surtout aux évêques que sont adressées ces paroles de la Sté. Ecriture : *Vous serez le protecteur de l'orphelin*; et ces autres : *à lui est confié le soin de tous les malheureux*. St. Paul la comprenait vivement cette stricte obligation, lorsqu'il rappelait aux fidèles de la ville de Galate que les apôtres St. Pierre, St. Jacques et St. Jean, qui étaient les colonnes de l'Eglise, en favorisant l'exercice de son ministère chez les nations infidèles, n'avaient insisté que sur ce point important, savoir : qu'il se ressouvint des pauvres : *tantum ut pauperum memores essemus*. Plût à Dieu que nous eussions accompli cet ordre aussi fidèlement que ce grand ami des pauvres, pour pouvoir dire avec lui : *c'est avec sollicitude que nous nous sommes acquitté de ce devoir si cher à notre cœur; quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere*. Mais les devoirs de notre charge nous imposent tant d'autres obligations qu'il devient impossible d'entrer dans tous les détails qu'exigerait le soin paternel de tous nos pauvres, la plus chère portion

de notre troupeau, et l'objet le plus tendre de notre sollicitude; en sorte qu'il nous est indispensablement nécessaire de nous décharger sur d'autres de ce soin, qui aurait pourtant un attrait si doux pour notre cœur. En cela, nous nous conformons à l'exemple des SS. Apôtres, qui ne pouvant allier l'exercice de leurs fonctions sacrées, avec le service des pauvres que l'église nourrissait, firent élire par les fidèles sept Diacres pour leur confier le soin des tables, et leur dirent par la bouche de St. Pierre : *Pour nous, nous vaquerons avec ardeur à la prière et au ministère de la prédication; nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*

Toutefois nous comprenons que quelqu'empressés que soient les soins de vos pasteurs et des maisons religieuses de ce Diocèse pour les membres souffrants de J.-C. il nous reste encore l'obligation d'exercer notre surveillance sur toutes les œuvres de charité. Car si par notre négligence quelque pauvre souffre de la faim et de la nudité, nous en sommes le premier responsable devant Dieu. Nous avons pour nous faire trembler là-dessus l'exemple de St. Grégoire le Grand, qui se croyait tellement obligé de pourvoir aux nécessités de ses pauvres, dont il avait une liste exacte, qu'un d'entr'eux ayant été un jour trouvé mort dans les rues de Rome, il se regarda comme grandement coupable de ce malheur; et pour s'en punir, il s'abstint pendant plusieurs jours de célébrer le St. Sacrifice de la Messe.

Profondément pénétré de la grandeur de nos obligations en un point si important, nous avons dû nous en occuper, pendant notre voyage en Europe, uniquement entrepris pour nous mettre en état de remplir autant que possible, tous les devoirs attachés à notre charge. Hélas! qu'elle est pesante cette charge, que nous portons pour l'amour de vous! Afin de profiter de l'expérience des autres, et de suppléer en cela à ce qui nous manquait, nous avons visité soigneusement tous les établissemens de charité, qu'il nous à été possible de voir, afin de nous rendre capable de diriger avec quelques succès les œuvres de miséricorde que nous nous croyions obligé de recommander à nos Diocésains. Car, N. T. C. F., nous savions très-bien que nous avions le bonheur de posséder dans notre Diocèse, et en particulier en cette ville, un grand nombre d'âmes, qui ont reçu en partage les dons parfaits de la charité; et qu'il suffisait de les mettre en mouvement et de les bien diriger pour leur faire produire ces œuvres de miséricorde, qui découlent de la compassion chrétienne. Nous avons surtout porté notre attention sur les divers établissemens que dirigent en France les admirables filles de l'Immortel St. Vincent de Paul, les Sœurs de la charité. Oh! N. T. C. F. qu'heureuses sont les villes à qui le Seigneur dans sa miséricorde a fait un pareil présent! Qu'heureux sont les pauvres qui ont des mères si compatissantes! Qu'heureux sont les riches qui ont en elles des distributrices si industrieuses de leurs aumônes! Qu'heureux sont les gouvernemens, qui ont à leur service pour toutes les œuvres publiques de charité de si sages administratrices!

Mais il est inutile de nous étendre sur les différentes œuvres qu'embrassent ces héroïnes de la charité, parceque leurs infatigables travaux sont connus de vous tous; et ce qu'il vous importe le plus, c'est d'avoir vous-mêmes quelques-unes de ces bonnes et tendres mères des pauvres. Or, c'est à quoi nous avons pensé. Nous avons fait des démarches et pris des mesures pour que cette ville pût ressentir les effets de leur charité le plus tôt possible. Comme nous avons l'intime conviction que notre principal devoir est le soin des pauvres, et que les bénédictions et les prières des pauvres peuvent seules faire fruc-

viser les travaux de notre St. Ministère, nous n'avons rien eu de plus pressé, à notre retour d'Europe, quo de travailler à procurer à ces ferventes religieuses un établissement convenable.

La divine Providence avait elle-même préparé les voies à cette œuvre, en inspirant à quelques personnages élevés dans la société, la pensée de solliciter un acte de la législature pour incorporer l'établissement de la Providence, fondé en partie par un riche particulier de cette ville, et dirigé par une vertueuse veuve, qui employait tout son modique patrimoine à satisfaire l'attrait que le Seigneur lui avait donné pour soulager les femmes âgées et infirmes. Comme cette mesure n'avait nullement été concertée entre nous et ceux qui administraient le diocèse en notre absence, nous avons reconnu que le doigt de Dieu était là, et que le St. Esprit, qui en Europe nous avait donné la pensée de demander pour cette ville des filles de la charité, avait inspiré ici à ceux qu'il lui avait plu de choisir pour être les instruments de ses volontés, les moyens de les établir solidement. Vous savez, N. T. C. F. que la loi passée à ce sujet incorpore douze Dames ou Demoiselles de cette ville pour posséder en main-morte, des fonds suffisants pour produire une rente de mille livres courant, pour le soutien des femmes âgées et infirmes.

Après avoir rendu grâces à Dieu d'une faveur si signalée, nous avons procédé à mettre cette loi à exécution. Nous avons pour cela tenu plusieurs assemblées des Dames de cette charitable corporation. Les résultats heureux de ces assemblées nous prouvent de plus en plus que Dieu daigne bénir cette œuvre. Car déjà un terrain a été acquis pour le prix de douze cents livres du cours actuel, et la résolution prise de jeter les fondemens d'une maison assez spacieuse pour mettre ces filles de la charité, qui doivent en avoir l'administration, en état de remplir leur mission, dont l'objet sera non seulement d'avoir soin des femmes infirmes de l'Asile de la Providence, mais encore d'instruire les petites filles, de visiter les pauvres et les malades à domicile, d'aller porter des secours aux prisonniers, de préparer les mourans à la mort, enfin d'exercer toutes les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles ; et cela au nom des riches qui ne peuvent par eux-mêmes entrer dans tous ces détails. Il sera donc possible et facile même à nous tous d'imiter St. Grégoire le Grand, qui ne manquait pas de faire porter des bouillons dans les différentes rues de Rome et d'envoyer porter aux pauvres les mets qu'il faisait ôter de sa table, pour partager sa nourriture avec J. C., qui en récompense se fit voir un jour à lui parmi les pauvres à qui il lavait les pieds.

Vous comprenez, N. T. C. F. qu'en faisant cette entreprise, nous comptons sur votre coopération et sur les secours que vous ne manquerez pas de nous fournir pour assurer le succès de cette œuvre, qui doit tourner à la plus grande gloire de Dieu et à l'honneur de cette ville. Vous connaissez que la modicité de nos revenus ne nous permet pas de faire pour cela de grands sacrifices, mais vous les ferez pour nous. A l'exemple de l'Apôtre nous nous réjouissons de notre pauvreté, non seulement parce qu'elle nous rend plus semblable à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche s'est fait pauvre pour nous ; mais encore, parce que ce sera pour nous une occasion précieuse d'augmenter le trésor de vos bonnes œuvres, en favorisant celles que nous croyons devoir recommander à votre charité. Nous aurions pu, pendant que nous étions en Europe, profiter de la bienveillance de certaines personnes, qui avec tous les moyens que suggèrent la délicatesse et la bonne éducation, offraient de nous procurer des secours abondans, parce qu'elles croyaient

qu'étant Evêque dans un pays de mission, nous devons être dans la nécessité, ou se trouvent tant d'autres Evêques de notre Continent, de recourir aux largesses de nos frères qui habitent l'ancien monde. Nous nous sommes bien gardé d'accepter leurs offres, et nous leur avons répondu qu'à la vérité l'évêché de Montréal, qui est depuis peu d'années dirigé n'est pas encore richement doté, mais qu'étant à la tête d'un diocèse où règne l'opulence, nous laissons ces secours à d'autres qui en avaient plus besoin, que nous comptons sur nos diocésains pour en tirer tous les secours qui nous étaient nécessaires, afin de mettre à exécution les différents projets que nous avions formés pour leur plus grand bien. Nous pouvions et nous devions parler ainsi, parce que vos contributions pour payer les frais de notre voyage ayant évidemment montré quelles étaient vos dispositions à cet égard, vous auriez eu droit de vous plaindre de nous comme n'ayant pas convenablement répondu à ces témoignages de votre générosité, et ayant compromis votre honneur, puisque très-certainement votre évêque n'a pas besoin de secours étrangers. Nous en avons toujours été si convaincu, ainsi que l'était notre Illustre Prédécesseur, que nous n'avons voulu faire aucune démarche auprès du gouvernement pour en obtenir des gratifications, comme tant d'autres évêques catholiques de l'empire. A l'exemple de ce prélat si désintéressé, nous ne voulons attendre de Sa Majesté que la protection due à tout sujet fidèle et loyal. Pourtout ce qui est de notre personne nous ambitionnons de ressembler en quelque chose au grand Apôtre, qui protestait à la face de toute l'Eglise que personne ne lui ravirait la gloire d'être pauvre avec J.-C., lui qui avait rempli l'univers du bruit de sa prédication, et enrichi le monde entier des trésors de l'Evangile. Comme lui, nous sommes content, pourvu que nous ayons la nourriture et l'habit; ce que le Seigneur ne nous a jamais refusé, et ce qu'il voudra bien continuer de nous donner dans sa bonté.

La seule oblation, que nous avons acceptée en Europe, a été sur-le-champ appliquée en France au bien des Missions et pour la propagation de la Foi dans la Corée et autres pays qui sont aujourd'hui arrosés par le sang des Martyrs. Nous pouvons donc vous dire, comme St. Paul aux Philippiens, *qu'aucune Eglise ne nous a fait part de ses richesses*; que vous êtes les seuls qui ayez pourvu à nos besoins. Nous pouvons donc aussi, à l'exemple du St. Apôtre, vous recommander de faire des collectes en faveur des Saints. c'est-à-dire, des pauvres, des veuves, des orphelins et de tous les membres de J.-C. souffrant.

C'est à cet exercice de la charité que vous a si vivement exhorté notre frère bien-aimé en J.-C., l'illustre évêque de Nancy, dans les adieux si touchants, qu'il vous fit le quatre de ce mois, en vous pressant de contribuer à toutes les œuvres de bienfaisance. Sans doute qu'elle vous fit une sainte impression cette voix éloquente qu'animait l'accent de la charité la plus douce et la plus persuasive. Nous l'entendîmes aussi nous cette voix, dont l'expression vive et amoureuse ne s'effacera jamais de notre cœur.

Nous vous invitons en ce jour, N. T. C. F. à profiter des derniers avis de cet homme puissant en paroles et en œuvres, et à vous y conformer fidèlement, comme aux dernières dispositions de son testament en votre faveur. Nous vous exhortons à contribuer généreusement à l'établissement de ces charitables hospitalières des pauvres qui ne nous seront données qu'autant que nous les mettrons en état d'exercer leurs saintes œuvres. Ce serait de grand cœur que nous nous assujettirions à aller dans

les maisons de chacun de vous pour vous encourager de vive voix à contribuer à une entreprise si digne de votre foi ; mais nos occupations innombrables nous en empêchant, nous faisons ce que faisait St. Paul, qui se reposait sur des âmes charitables du soin de faire les collectes qu'il annonçait aux fidèles en faveur des pauvres, et qui se chargeait ensuite d'aller les verser dans le sein des Eglises qui étaient dans l'indigence. Nous vous annonçons donc que nous avons prié les douze dames qui forment la Corporation de la Providence pour l'*Asile des femmes âgées et infirmes*, avec celles qu'elles jugeront à propos de s'adjoindre, de faire circuler une souscription, chez tous les citoyens de cette ville. En les envoyant vers vous, N. T. C. F. nous empruntons encore les paroles de l'Apôtre pour dire à chacun de vous : *Aidez-les* ces Dames toutes dévouées à une œuvre si belle qui *travaillent avec nous* pour que la charité qui nous est tant recommandée dans l'*Evangile* soit pratiquée dans toute sa perfection : *adjuravimus illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio*. Nous espérons qu'elles vous trouveront préparés lorsqu'elles iront solliciter votre secours, et que nous n'aurons pas à rougir de les avoir envoyées en vain. *Aidez-les* ; car il y va de vos plus grands intérêts, du salut éternel de vos âmes, puisqu'il est certain que de l'accomplissement du grand précepte de la charité fraternelle dépend votre bonheur ou votre malheur éternel. Il faut que nous vous l'avouons, N. T. C. F., nous tremblons pour vous et pour nous, chaque fois que nous nous rappelons la terrible sentence que doit prononcer le Juste Juge contre les réprouvés, parce que nous y voyons clairement qu'il suffit pour être damné d'omettre et négliger les œuvres de miséricorde. Voilà pourquoi voulant assurer d'avantage notre éléction à la vie éternelle, nous vous pressons au nom de J.-C. d'embrasser l'œuvre sainte que nous recommandons à tous ; parce que si tous y contribuent selon leurs moyens, nous pourrions tous paraître avec confiance au Tribunal du Souverain Juge. Car nous aurons, par le secours qu'il est question de nous procurer, accompli les œuvres de toute justice, qui nous mériteront cette sentence favorable : *j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire : j'étais étranger et vous m'avez reçu : j'étais nu et vous m'avez habillé : j'étais malade et vous m'avez visité : j'étais en prison et vous êtes venu me voir*. Car ces excellentes filles de St. Vincent de Paul ont reçu du ciel la mission et la grâce de remplir avec perfection toutes ces œuvres non seulement pour elles, mais encore au nom de tous les fidèles qui veulent, par leurs aumônes, se décharger sur elles de ce devoir important et si indispensable ; mais il est *superflu* de vous écrire plus au long de ce ministère de charité qui doit s'exercer envers les saints, à vous qui avez un désir si ardent d'être placés à la droite de J.-C. et qui avez l'espérance d'entendre ces douces paroles qui seront la récompense de votre charité : *venez {les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde. Car nous connaissons votre disposition à faire promptement ce que nous vous demandons ; disposition qui a été pour nous en Europe un sujet de nous glorifier en vous. Mais ce n'est pas tout, N. T. C. F. de vous inviter à ouvrir vos mains pour remplir le sein des pauvres de vos aumônes. Nous devons par dessus tout solliciter le secours de vos prières afin que cette entreprise réussisse pour la plus grande gloire de Dieu, et l'avantage des malheureux. Adjuvantibus et nobis in oratione pro nobis : ut ex multorum personis, ejus quæ in nobis est donationis per multos gratia agentur pro nobis : " Et les prières*

“ que vous ferez pour nous y contribueront aussi, afin que la grâce que nous avons reçue “ en considération de plusieurs, soit aussi reconnue par les actions de grâces que plusieurs rendront pour nous. ” Nous avons si souvent expérimenté votre crédit auprès de Dieu, lorsque vous le priez pour nous, que nous ne cesserons, à l'exemple de l'Apôtre, de réclamer ce secours qui nous est si nécessaire.

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, *Amen*.

Sera la présente Lettre Pastorale lue en Chapitre dans les Communautés Religieuses et au Prône des Eglises Cathédrale et Paroissiale et autres où se célèbre l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le huit novembre mil huit cent quarante-un, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire.

(Signé)

† IGN. EVÊQUE DE MONTRÉAL.

PAR MONSIEUR,

A. F. TRUTEAU *Chen. Secrétaire.*

(Pour vraie Copie)

J. J. HAY *S. Secrétaire.*



DE LA TOLÉRANCE CATHOLIQUE.

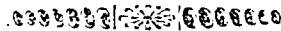
Le catholique ne peut voir avec indifférence les cultes opposés au sien, et, par lesquels des âmes trompées prétendent honorer l'auteur de leur être. Convaincu que, lui seul possédant la vérité, son culte est l'unique qui puisse honorer Dieu, et que tous les autres, de quelque nature qu'ils soient, au lieu de l'honorer, sont en abomination à ses yeux, il ne voit qu'avec une amère douleur l'extrême aveuglement de ses frères; et son cœur qui aime Dieu sincèrement et qui désire le voir aimé et honoré de tous les hommes, soupire ardemment l'extinction des erreurs et des faux cultes, et la réunion de la grande famille humaine dans la seule Eglise capable d'honorer son chef d'un culte véritable. Il se sent aussi animé de la volonté ferme de travailler de toutes ses forces, suivant l'état où Dieu l'a placé dans la société, à étendre le culte véritable et à détruire les erreurs. Il ne dira donc pas qu'il n'est l'ennemi d'aucun culte, qui tend à rendre à l'auteur de toute création le saint hommage qui lui est universellement dû; il ne dira pas non plus que ce culte, quelques soient ses formes et son rite, sera toujours respectable à ses yeux. Non, il ne dira jamais cela; car en réalité il est l'ennemi de tous les cultes qui ne sont pas le sien, et tous les cultes étrangers au sien, quelques soient leurs formes et leur rite, il les regarde comme abominables aux yeux de Dieu, et conséquemment il les méprise en son cœur.

Mais si le catholique agit aussi sévèrement à l'égard des principes, à l'égard des personnes sa tolérance doit être sans bornes. Il doit respecter les

personnes et les aimer de tout son cœur, même celles qui seraient entachées des plus honteuses erreurs. Il ne se permettra jamais rien qui puisse gêner leur liberté : il ménagera leurs préjugés, évitera toute action ou parole qui pourrait affliger leur cœur. Il travaillera à la vérité de toutes ses forces à retirer de leurs erreurs ces personnes infortunées ; mais ce sera uniquement par la persuasion, par la douceur, par les actes d'une tendre et patiente charité.

C'est ainsi que pour notre part nous entendons la tolérance catholique : guerre à mort aux erreurs ; charité sans bornes à l'égard des personnes, fuite de tout ce qui pourrait les blesser et gêner leur liberté dans l'exercice même de leur culte. Toute autre manière plus radoucie d'entendre la tolérance catholique ou religieuse nous paraîtrait de nature à tendre à l'indifférentisme absolu, qui était le principe favori des philosophes du dernier siècle, et qui finit par l'athéisme, la mort des sociétés.

Ces réflexions nous sont venues à la lecture de quelques lignes un peu obscures, perdues dans un excellent article d'un de nos journaux canadiens. Nous espérons que ces quelques remarques seront bien reçues de notre confrère.



NOUVELLES DIVERSES.

—o—

ROME.—Un journal de Rome annonce l'heureux retour du Souverain Pontife dans sa capitale. Le Saint-Père y est arrivé le 9 octobre, vers quatre heures de l'après-midi. Malgré le mauvais temps, l'affluence du peuple qui s'est porté à sa rencontre était immense, et rien ne peut donner une idée de l'enthousiasme avec lequel Sa Sainteté a été accueillie, au milieu des plus vives acclamations. Cette nouvelle dément suffisamment les faux bruits répandus par quelques journaux sur la santé du Souverain Pontife.

ANGLETERRE.—Des divisions affligeantes viennent d'éclater parmi les catholiques de la Grande-Bretagne. Lord Shrewsbury, membre d'une des plus illustres et des plus anciennes familles catholiques de ce pays, un de ses plus riches seigneurs, vient de faire un appel à ses coréligionnaires pour les inviter à se rallier au gouvernement de sir Robert Peel auquel on sait que M. O'Connell est fortement opposé. Par la brochure publiée dans ce but, lord Shrewsbury, en protestant contre les libéraux, contre l'agitation d'Irlande, contre M. O'Connell, a éveillé bien des susceptibilités ; et les catholiques, en Angleterre même, paraissent peu disposés à se rendre sans réserve à cette invita-

tion ; leur journal le plus important, le *Tablet*, s'est prononcé hautement contre les opinions du noble comte.

M. O'Connell est occupé à répondre aux attaques dont il a été l'objet de la part de lord Shrewsbury. Cette réponse, qui paraîtra sous forme de brochure, doit être publiée très-prochainement.

Le Parlement a été prorogé par commission le 7 octobre.

IRLANDE.—On ne saurait assister sans intérêt aux efforts que fait la malheureuse Irlande pour sortir de l'affligeante situation où elle est placée. Une assemblée qui n'avait aucune couleur politique s'est tenue le 6 septembre, à Dublin, pour aviser aux moyens de donner une nouvelle impulsion aux diverses branches du commerce irlandais. Des représentans de tous les genres d'industrie assistaient à cette réunion. Sur la proposition de M. O'Connell, il va se former une association nationale dont les membres prendront l'engagement de ne porter que des vêtemens sortis des manufactures d'Irlande. Un comité commercial sera aussi chargé de proposer les mesures propres à faciliter la consommation de tous les produits nationaux. Le public a accueilli avec enthousiasme ces paroles d'O'Connell : “ Je n'ai rien porté qui provint d'une “ fabrique étrangère, et après avoir usé toute ma vie, des draps irlandais, j'es- “ père pouvoir être enseveli dans un linceul de manufacture irlandaise.”

M. O'Connell a été élu Maire de Dublin, et a accepté l'office. C'est un triomphe pour les catholiques. Depuis le temps de la réforme pas un seul d'entr'eux n'avait encore obtenu une place dans la Corporation de la ville, et le premier qui y entre y occupe la place de Président.

ESPAGNE.—Il s'est fait un mouvement insurrectionnel contre le gouvernement d'Espartero et en faveur de l'ex-régente Christine, à Madrid, en Catalogne, en Navarre, dans les provinces basques et sur d'autres points. Pampelune est tombé au pouvoir d'Odonnell, qui est à la tête du mouvement dans le nord en faveur de Marie Christine : une révolte, qui eut lieu dans le palais royal le 8 octobre, paraît avoir eu pour objet d'enlever la reine Isabelle et sa sœur, et de les conduire à Pampelune.

—La nouvelle insurrection commencée en Espagne se propage. Ce malheureux pays se trouve cependant tellement épuisé, le peuple est devenu si profondément indifférent à toutes ces révolutions dont les dates multipliées échappent même à la mémoire, qu'il est difficile de prévoir le résultat décisif de cette crise. Les institutions monarchiques, les institutions municipales, les institutions catholiques ont été tour à tour détruites ; il ne restait plus debout que l'institution militaire, et au moment où Espartero cherchait à la dé-

reorganiser, voilà qu'elle se retourne contre lui. Dans cette Espagne telle que l'ont faite huit années d'anarchie et de révolutions, il ne faut pas chercher le triomphe de l'idée absolue du droit, on poursuivrait une ombre ; il y a de ces époques de décadence et de confusion où tout s'ébranle et s'obscurcit, où les croyances et les intérêts, divisés et subdivisés, ne peuvent plus se personnifier et s'emparer de la direction de la société ; où une nation ressemble à un aveugle et à un mendiant abandonné, obligé de se laisser conduire par le premier venu qui souvent l'insulte, le vole et le tyrannise.

GIBRALTAR.—On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* :

“ Nous recevons de Gibraltar des nouvelles peu rassurantes pour la tranquillité de l'église dans cette colonie. La junte des anciens persiste dans la voie d'opposition où elle s'était engagée ; elle travaille par tous les moyens à semer la division parmi les catholiques et à contrarier Mgr. Hugues.

“ Quoique Rome ait solennellement dissous cette association, ses membres continuent à se réunir et à délibérer sur les affaires temporelles du culte, comme s'ils avaient quelque droit de s'y immiscer. La junte demeure en possession de plusieurs bâtimens contigus à la porte de l'église, sans qu'il ait été jusqu'à ce jour possible d'en faire déguerpir les usurpateurs.

“ Le vénérable vicaire apostolique vient de leur adresser une lettre pleine de charité, où il les invitait paternellement à reconnaître l'autorité de Rome, et à mettre enfin un terme à l'affliction qu'ils causaient au Souverain Pontife. Mais toutes les démarches du prélat sont restées infructueuses ; et il est bien à craindre qu'il n'en soit ainsi tant que la junte trouvera quelque appui dans les hommes revêtus de l'autorité civile.”

PRUSSE.—Les affaires de l'église de Prusse sont entièrement terminées. Voici la convention qui a été conclue entre le Saint-Siège et le gouvernement de Prusse.

1^o Le gouvernement publiera une solennelle déclaration d'honneur en faveur de l'archevêque, en le disculpant de toute accusation portée autrefois contre lui.

2^o L'archevêque retourne à Cologne, où il installera son coadjuteur, puis il se retirera à Munster, au sein de sa famille.

3^o Mgr. Geisel, évêque de Spire, est nommé coadjuteur.

4^o Ce prélat aura les mains entièrement libres pour réorganiser l'enseignement théologique de son diocèse.

5^o En matière de mariages mixtes, le bref de Pie VIII sera sérieusement mis en vigueur.

CHINE.—Une lettre de M. Desflèches, missionnaire du Sutchuen (Chine), en date du mois de novembre 1840, nous donne sur cette mission des renseignemens tout à la fois instructifs et édifiants, qui plairont à nos lecteurs.

“ Le missionnaire ici, dit M. Desflèches, est obligé à beaucoup de courses. L'étendue de ma paroisse a environ quinze lieues de diamètre. Le nombre de nos chrétiens est de près de deux mille. Vu leur éloignement les uns de

autres et la disposition des lieux, l'on ne peut les visiter qu'une fois par an. Il faut parcourir successivement les diverses stations ; chacun comprend une centaine de chrétiens, plus ou moins. Forcés de nous cacher et de tout faire secrètement, nous n'avons pas d'églises. C'est dans des maisons particulières que nous célébrons les saints mystères, que nous faisons les instructions et que nous entendons les confessions. Je vais commencer ma visite, priez le bon Dieu qu'il bénisse mon ministère au milieu de ce pauvre peuple. Que d'âmes ce vaste empire fournit à la damnation ! La Chine regorge d'habitans, ils pullulent de tous côtés : vous ne sauriez vous en faire une idée.

“ L'on vient souvent me chercher pour des malades qui sont très-éloignés. Les distances ne se parcourent pas avec facilité : dernièrement il m'a fallu pour un trajet de quatorze lieues plus de quatre jours. Les chemins sont si étroits que l'on ne peut voyager qu'à pied ou en palanquin. Il n'y a pas de voitures et il y a peu de chevaux dans la province. Aussi avons-nous la douleur d'arriver quelquefois trop tard ; nous trouvons les malades morts. Cependant les Chinois aiment beaucoup à voir le Père auprès d'eux, quand ils vont mourir. Alors ils ne regrettent pas de quitter la vie, ils en sortent non seulement avec résignation, mais avec contentement.

“ Notre mission du Sutchuen fait chaque année quelques petits progrès. Elle en ferait davantage si nous pouvions prêcher en public aux païens. Mais nous devons craindre d'être reconnus pour étrangers ; car les édits de persécutions existent, quoiqu'ils ne soient pas toujours en vigueur, et le moindre éclat exciterait un feu qui est bien loin d'être éteint. Ce sont nos chrétiens qui, par des conversations avec leurs parens ou amis païens en gagnent quelques-uns à Jésus-Christ. Cette année, la mission a eu 240 nouveaux catéchumènes. Nous avons baptisé 223 adultes. Nous en avons en outre baptisé 136 qui étaient en danger de mort, sur lesquels 125 ont succombé. Je ne vous parle que du Sutchuen. Les autres provinces sont défrichées, celles-ci par des Lazaristes français ou portugais, et celles-là par des envoyés de la Propagande à Rome.

“ Un gain assuré, c'est le baptême des enfans païens qui sont sur le point de mourir. Pour le leur administrer, nous avons une association sous le titre de *Confrérie des Anges*. Deux sortes de membres la composent. Les uns, sans sortir des lieux où ils habitent, cherchent à baptiser les enfans mourant dans leur voisinage, les autres parcourent toute la province. Ils sont les médecins, tâtent le pouls, vendent et ordonnent des médicamens. Les familles pauvres qui ont des enfans malades, ne demandent pas mieux que d'avoir des remèdes à bon marché et même sans rien payer. Nos confrères profitent du moment où ils peuvent être seuls avec l'enfant pour lui donner le baptême, s'il est en danger de mort et s'il n'a pas atteint sa septième année. Mais il faut qu'ils le fassent très-secrètement et qu'ils prennent garde à n'être pas vus par quelque infidèle. Cette année, 12,383 enfans ont été baptisés de la sorte, du nombre desquels 8,706 sont morts. C'est là un profit bien clair et bien net. Je paie un homme pour parcourir mon district et y baptiser autant que possible. Si mes finances me permettaient d'en avoir deux en course toute l'année, ce serait un grand bien. La multitude des enfans qui meurent ici est immense. Quel bonheur pour ces pauvres petites créatures, si, régé-

nérées toutes en Jésus-Christ, elles étaient toutes reçues dans le sein de Dieu à leur sortie de cette terre !”

Nous extrayons de lettres d'autres missionnaires les renseignemens suivans.

Les chrétiens de la mission de Sélam (Indes) se montent à plus de 7,000 âmes. La conversion des gentils y va toujours son petit train ordinaire. Dans l'espace de quelques mois 20 d'entr'eux avaient reçu le baptême, 5 ou 6 enfans étaient morts après avoir été baptisés ; et aux dernières nouvelles une douzaine de païens étaient en chemin de renoncer à leurs erreurs.

Un missionnaire Lazariste était parti de Macao pour la Tartarie. Un autre missionnaire avait profité du trouble et de la confusion qui régnaient dans Canton pour s'introduire furtivement dans la Chine.

—Les nouvelles venues de ce pays portent que sir H. Pottinger, le nouveau plénipotentiaire, était attendu à Hongkong pour le mois d'août. On dit qu'il doit exiger 15 millions de piastres pour les saisies d'opium de 1839, le remboursement de tous les frais de la guerre et le paiement des sommes dues par les marchands honggs ; l'ouverture des comptoirs anglais dans les principaux ports de l'empire et la faculté pour le gouvernement anglais d'entretenir une mission permanente à Pékin. Il ne doit communiquer qu'avec des mandarins investis des pleins pouvoirs de l'empereur.

Yeh-Sham, le neveu du céleste Empereur, a envoyé à son oncle un rapport des événemens de Canton. “ J'ai donné, dit-il, plusieurs millions aux barbares pour les encourager à se retirer. J'ai employé cette ruse, afin de pouvoir réparer les forteresses.”

CANADA.—Mgr. de Montréal et Mgr. de Nancy sont remontés de Québec mardi soir. Mgr. de Québec était mieux et hors de tout danger.

—Nous avons à remplir une tâche bien pénible à notre cœur en annonçant à nos compatriotes que Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime évêque de Nancy vient de quitter définitivement et peut-être pour toujours le sol canadien, ce sol qu'il a arrosé pendant plus d'une année des sueurs si abondantes et si salutaires de son zèle infatigable. C'est hier à 8 heures, A. M. que S. G. a quitté Montréal pour prendre à une heure P. M. le bateau de St. Jean qui devait le conduire aux Etats-Unis, d'où elle s'embarquera prochainement pour l'Europe. Une seule pensée se présente pour nous consoler, c'est que le souvenir de cet illustre prélat demeurera à jamais gravé dans les cœurs canadiens, et que son amour et ses bienfaits auront rencontré des cœurs pleins de reconnaissance.

—Les missionnaires OBLATS DE MARIE IMMACULÉE ont quitté Marseille le 29 sept. et se sont embarqués au Havre, le treize octobre, pour le Canada, où nous pouvons les attendre au commencement du mois prochain. Ils sont quatre Pères et un Frère. Le nom du Frère nous est inconnu. Les Pères sont M. Honorat, chef de la mission, né à Aix, et qui a évangélisé, pendant vingt ans et avec des fruits abondans, les diocèses d'Aix, de Marseille, de Gap, de Digne et d'Avignon : c'est un homme vraiment apostolique, possédant à un haut degré le talent d'émouvoir les masses et de les entraîner dans le bien ; M. Telmon, ancien directeur du grand Séminaire de Marseille et de celui d'Ajaccio ; M. Baudrand, arrière-petit-neveu du P. Baudrand, célèbre dans la littérature ascétique ; enfin M. Lugier, plus jeune dans le ministère » pos-

tolique. Tous les membres de la mission de Provence, sans aucune exception, avaient brigué le privilège d'être envoyés au Canada. C'est Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur de la Congrégation des Oblats, qui envoie à Mgr. de Montréal ce précieux renfort d'ouvriers évangéliques.

—MM. Power et Paré sont arrivés ici samedi, pleins de santé et de joie, de retour de leur lointain et heureux voyage.

—La société d'éducation du district de Québec paraît se proposer de confier la direction de ses écoles aux FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. Nous félicitons beaucoup de cette heureuse pensée les membres de cette société. Ils ne peuvent pourvoir plus sûrement aux vrais intérêts de la jeunesse de leur district qu'en la confiant à ces bons religieux, dont le zèle et le généreux dévouement pour l'éducation produisent tant de bien dans notre ville et dans tous les pays qui les possèdent.

—Comme nous l'avions promis dans notre dernier numéro nous donnons ici l'inscription mise dans la pierre bénite de l'église de Bytown.

D. O. M.

Gregorio XVI. summo pontifice, episcopo regiopolitano Illusmo. Revmo.

Remigio Gaulin :

Victoria in Anglia feliciter regnante, provinciam Canadæ administrante

Duce R. D. Jackson :

Bytoniense pastore ac missionario Joanne Francisco Cannon :

Hunc angularem lapidem ponebat illustrissimus ac reverendissimus,

Carolus Augustus Maria Jos. de Forbin Janson,

Episcopus Nansiensis ac Tullensis.

Anno domini, 1841, die vero XXVI oct.

†

—C'est aujourd'hui que partent les Sœurs de la Congrégation qui doivent ouvrir des classes de langues française et anglaise à Kingston. Les institutrices de ce nouvel établissement sont les Sœurs St. Edouard et St. Alexandre, supérieurement qualifiées pour cette importante mission.

—La fondation d'un hôpital à Kingston par les Religieuses de l'Hotel-Dieu de Montréal n'aura lieu qu'au printemps prochain.

—Hier a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, la consécration de la vaste et belle église de Laprairie avec toute la pompe et la majesté qui n'appartiennent qu'aux cérémonies du culte catholique. Cette église n'est encore que la septième qui ait été consacrée dans ce diocèse.

Un officier des volontaires concernés dans l'enlèvement illégal de Grogan sur le territoire américain, a été, par ordre de Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, cité devant une cour martiale, qui l'a condamné à être chassé de son régiment.

↪ On nous prie d'annoncer qu'il se tiendra lundi à 9 heures A. M. à l'ASILE DE LA PROVIDENCE une assemblée générale de la Corporation, à laquelle toutes les DAMES de la ville sont instamment priées de prendre part.